BRETAGNE la cgt

Rapid'Info BRETAGNE

Sommaire

Edito
Thierry Gourlay……..p.1

Quelques éléments de conjoncture…….....p.2

Carte des rassemblements du 24 janvier 2020.....……..p.2

Adresse du Crb aux Uds et Professions……....p.3

Quelques photos des manifestations……..…..…..…...p.4

Site Internet : www.cgt-bretagne.fr
mail : cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la publication : Thierry GOURLAY
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0723 S 07992
Bimensuel - 0,15€

L'élargissement de la mobilisation reste la clé du succès

Depuis le 5 décembre 2019, la mobilisation, contre le projet de réforme par point, rythme le quotidien de l'actualité. Principalement mobilisés par la grève reconductible jusqu'à maintenant, les cheminots ont décidé de poursuivre leurs actions en s'inscrivant dans les temps forts proposés par l'intersyndicale majoritaire au niveau national. Leur détermination est intacte pour s'opposer au projet du gouvernement, maintenir leur régime particulier, fruit des luttes, et gagner une retraite pleine et entière à 60 ans pour toutes et tous.

Depuis le début de l'année, d'autres secteurs s'inscrivent durablement dans la mobilisation sur la région, comme les périodes de « Ports Morts » initiées par la Fédération Cgt des Ports et Docks, ou encore les personnels du secteur de l'énergie en grève depuis le vendredi 10 janvier 2020 à Serval à Ploërmel.

Au niveau régional, les Unions Départementales et les secteurs professionnels se sont rassemblés le 10 janvier dernier pour élaborer ensemble un projet de nature à répondre à l'élargissement de la mobilisation.

Si nombre de syndicats sont engagés depuis le 5 décembre dernier pour assurer le succès des journées de manifestations, le constat est évident en ce qui concerne la grève reconductible.

Les taux de grévistes de début décembre ne sont plus aujourd'hui au niveau de ce qui serait nécessaire pour peser davantage sur le gouvernement.

Pour autant, l'approbation aux mobilisations reste très élevée, de même que le rejet de la réforme des retraites à point est plus élevé qu'il y a un mois.

Autant d'opportunités pour organiser des rencontres avec les salariés dans les entreprises et les inviter à s'investir dans une mobilisation qui n'attend qu'eux.

En ce sens, les Unions Départementales et les professions se sont organisées pour contacter l'ensemble de près de 1 000 syndicats Cgt sur la région afin d'évaluer les actions à mettre en œuvre sur chaque lieu de travail pour renforcer et dynamiser la mobilisation et les grèves dans les entreprises, établissements et services.

Le projet de réforme à points fédère les oppositions et les mécontentements. Pour autant, d'autres sujets préoccupent les travailleurs : les salaires, l'égalité salariale, les conditions de travail, la santé au travail, l'emploi… Autant de sujets qui peuvent être posés sur le bureau des chefs d'entreprise pour être gagné dans ce moment revendicatif particulier.

Nourrir les revendications sur les lieux de travail pour multiplier les manifestants dans les rues, n'est ce pas là les ingrédients d'un « Tous ensemble » que tout le monde semble espérer ?

Le 24 janvier 2020 doit être une journée de mobilisation d'un plus haut niveau que ce que nous avons pu déjà faire jusqu'à présent. C'est d'abord des investissements individuels et collectifs à partir des lieux de travail, c'est aussi toute notre démarche de proposition, contestation, mobilisation et négociation.

Thierry GOURLAY
Secrétaire Comité Régional
Cgt Bretagne

Quelques éléments de conjoncture

La lecture de la presse est intéressante au quotidien, surtout si elle nous permet d'y trouver un fil conducteur pour aider à la construction des revendications.

Depuis plusieurs mois, elle se fait l'écho des chefs d'entreprise qui ne cessent d'alimenter sur les difficultés de recrutement. Avec ou sans besoin de qualification, les travailleurs de Bretagne ne voudraient plus travailler, ce qui obligent certaines entreprises à aller chercher de la main d'œuvre au-delà des quatre départements de la région, voire à l'étranger. Déjà nombre d'entreprises ont recours au travail détaché depuis des années, dans l'industrie navale, l'agroalimentaire ou le transport.

Cette situation pousse même le Président de la CCI d'Ille et Vilaine à s'inquiéter des entreprises qui augmentent les salaires pour garder les travailleurs.

Les politiques d'abaissement du coût du travail ont aussi leurs limites. Au-delà de la casse de la protection sociale, c'est aussi la dévalorisation des métiers qui conduit à ce revers de la part des travailleurs de ne plus vouloir accepter un emploi qui ne valorise pas le travail.

La Bretagne est la région où les salaires d'embauche sont les plus faibles constate l'enquête de Randstad, principalement du fait de l'agro-alimentaire, du service à la personne ou du commerce.

La Bretagne est aussi la région où le nombre de TMS (Troubles Musculo Squelettique) est le plus important selon la Carsat.

Si le solde d'emploi est positif et le taux de chômage en baisse, la qualité des emplois reste faible, et le maintenir en l'état n'est pas de nature à pérenniser les emplois, réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Productivité et bien être social ne font pas bon ménage tant que la financiarisation de l'économie prend le dessus sur le développement humain durable.

Pour les entreprises qui rognent sur le social, le contre-coup ne peut être qu'un désintérêt des travailleurs, alors que ceux-ci aspirent à être acteur de leur travail.

Ces éléments doivent nous amener à ne pas être timide sur les revendications sociales dans les entreprises. Que ce soit dans le cadre des NAO, ou pas, la nécessité de porter plus fortement les éléments de valorisation du travail sont à l'ordre du jour. **Salaire, emploi, conditions de travail doivent être les clés pour garantir une économie sociale dans chaque entreprise, pour leur développement et celui des travailleurs.**

La réponse aux revendications doit permettre la création d'emplois qualifiés, ce qui pose également la place de la formation professionnelle qui doit retrouver toute sa pertinence pour former aux qualifications dans un cadre collectif afin de garantir une reconnaissance dans un cadre collectif pour une réelle valorisation des métiers.

Autant de sujets pour préparer la journée de mobilisation du 24 janvier et ses suites.

24 janvier 2020—carte des rassemblements Cgt

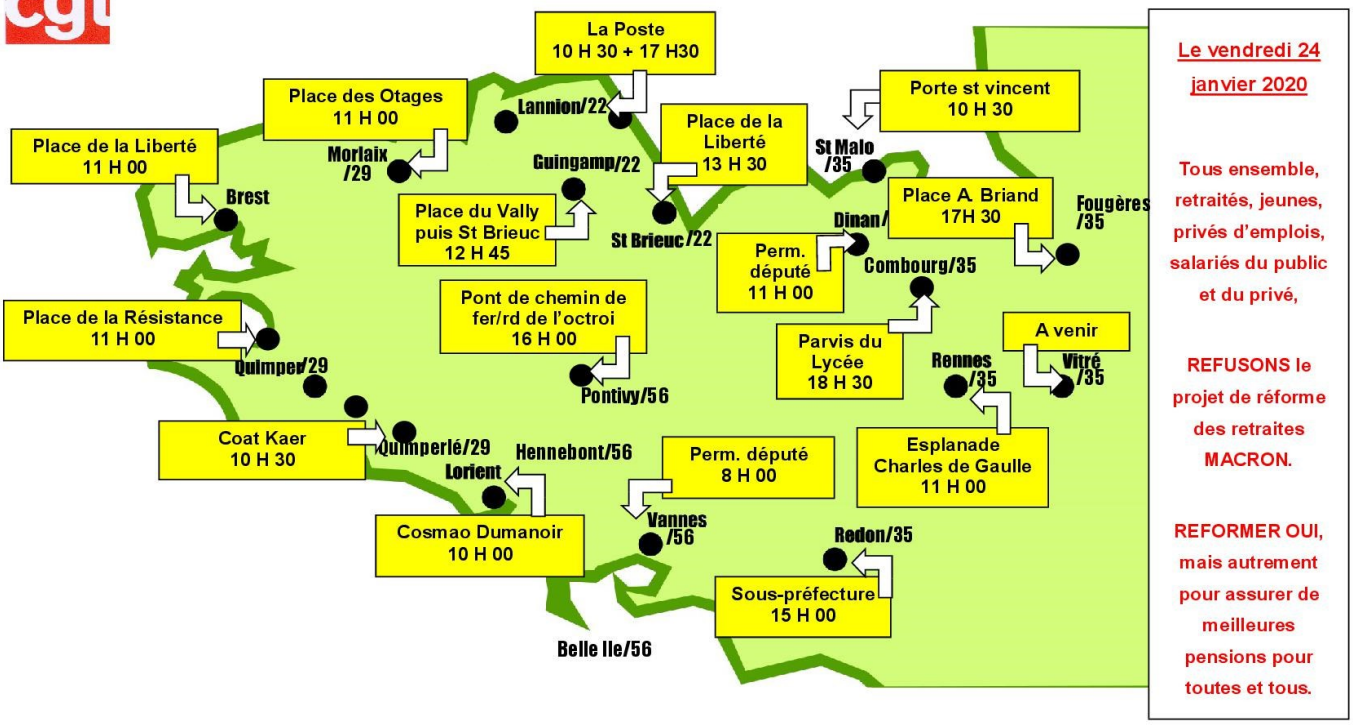

Adresse du Comité régional Cgt Bretagne aux Uds et aux Professions

Comme prévu, à l'initiative du bureau du Comité régional, une rencontre s'est tenue vendredi 10 janvier 2020 entre les Unions Départementales et les professions organisées en région.

11 professions* ont participé à la rencontre pour faire un point de situation sur la mobilisation en cours et définir des axes de travail pour sensibiliser et impliquer l'ensemble des syndicats Cgt de la région.

Majoritairement, les syndicats s'inscrivent dans les temps forts. Il y a peu de retour, tant dans les professions que les territoires sur la tenue d'assemblées générales dans les entreprises et établissements.

Par contre, l'implication des salariés est plus soutenue lorsque les syndicats mènent une activité en leur direction.

Depuis le 5 décembre 2019, en Bretagne, la continuité de la mobilisation s'appuie sur les cheminots qui en sont à leur 38ème jour de grève (vendredi 10). Les manifestations, lors des temps forts sont d'un haut niveau qui laisse aussi apparaitre des inégalités, tant sur la participation aux rassemblements, que sur les modalités d'action.

Si les appels à la grève sont nombreux, ils ne sont pas tous suivi d'effets, notamment sur la durée.

Unanimement, les secteurs professionnels et Unions Départementales saluent les mobilisations, les multiples actions durant la période des fêtes qui ont permis d'être rapidement dans la mobilisation en ce début d'année.

Unanimement, ils constatent aussi les inégalités sur les opérations de déploiement en direction des salariés des entreprises inorganisées.

Depuis plus d'un mois, la mobilisation ne faiblit pas, les salariés et la population soutiennent massivement les grèves et les manifestations. Ce rapport de force a déjà fait ses preuves en obligeant le gouvernement à mettre en place des nouveaux régimes spéciaux, et à rogner sur le point fort de son projet, même si c'est en trompe l'oeil.

Le gouvernement et le Président de la République sont fragilisés. Il faut élargir la mobilisation pour faire retirer le projet de réforme par points et engager une vraie négociation sur la retraite à 60 ans à taux plein.

Le secrétaire de la Cgt appelle tous les salariés à se mettre en grève dès cette semaine, ce qui suppose pour l'organisation de prendre des dispositions pour contacter l'ensemble des syndicats Cgt.

La grève s'élargit à d'autres secteurs, comme dans l'énergie, les raffineries, les ports.

Tous les salariés et les secteurs professionnels sont concernés, ce qui nécessite des prises de décisions sur chaque lieu de travail, de chaque profession.

Pour cela, **les Unions Départementales et les secteurs pro ont décidé d'un plan de travail qui cible tous les syndicats Cgt connus dans le cogitiel (600) pour organiser avec eux une rencontre des animateurs du syndicat ou des élus du personnel, dans les entreprises, afin d'évaluer ensemble les moyens pour interpeller les salariés qui ont encore des doutes sur leur intérêt de se mobiliser.**

Chaque moment est crucial. En tout état de cause, le déterminant reste l'élargissement de la mobilisation avec les salariés par les actions qu'ils décideront pour gagner sur leurs revendications.

Cela suppose de prendre le temps nécessaire avec eux pour élaborer les cahiers de revendications afin de demander l'ouverture des négociations dans chaque entreprise et établissement.

Cela suppose également, d'articuler les revendications avec les mobilisations sur le dossier des retraites qui doit fédérer les colères et les exigences.

Chaque Union Départementale et secteur pro reçoit un tableau des syndicats à appeler ; charge à eux de répartir entre les membres des CE UD, UL, organisations professionnelles territoriales les syndicats à joindre. Un suivi est assuré pour vérifier ensemble l'efficacité du dispositif.

L'objectif est de joindre tous les syndicats de la région avant la fin de la semaine 3 pour organiser une rencontre avant le 24 janvier, veille du dépôt du projet de loi au conseil des ministres.

Le croisement « profession / territoire » doit nous permettre de mieux coordonner les actions à mener pour faire reculer le pouvoir et le patronat et orienter le rapport de force vers des conquêtes de progrès social.

13/01/2020

*** Cheminots—Equipement—Fapt—Ferc—Finances publiques—Fnme—Marins—Métaux—Services publics—Spectacle—Transport**
(excusés : Construction—Organismes sociaux—Ports et Docks)

Caisse de solidarité envers les grévistes - la CGT s'engage auprès des grévistes en créant une caisse, en solidarité aux grévistes mobilisés depuis plusieurs semaines. Suivre le lien pour les dons par chèque, virements et carte de paiement.

Quelques photos des manifestations et initiatives en Bretagne

Combourg—16 janvier

Rennes—16 janvier

St Brieuc—18 janvier

St Malo—14 janvier

St Brieuc—18 janvier

Morlaix—16 janvier

Guingamp—23 janvier

Port Lorient—15 janvier

Brest—16 janvier

Morbihan—11 janvier

Morbihan—11 janvier

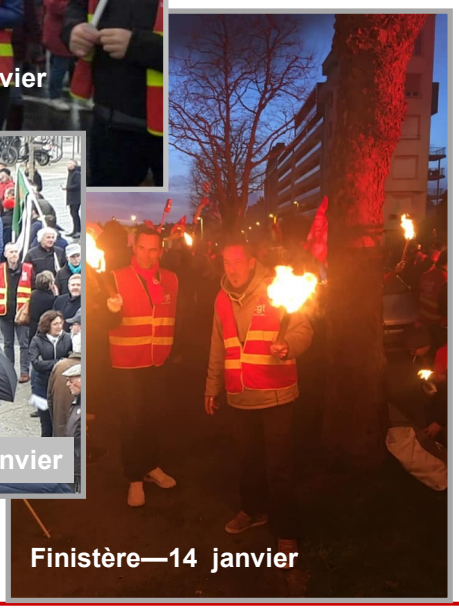
Finistère—14 janvier